



L'offre de rachat des actions Fastweb s'est soldée par un succès

Swisscom est heureuse d'annoncer que l'offre publique d'achat qu'elle a faite via sa filiale Swisscom Italia et portant sur les actions ordinaires de Fastweb a été couronnée de succès. Selon le résultat provisoire, 71,262% des titres Fastweb sur lesquels portait l'offre ont été apportés par les actionnaires. En plus de sa participation de 82,082% dans Fastweb acquise par le passé, Swisscom sera désormais propriétaire de Fastweb à hauteur de 94,851%. Swisscom exerce son droit de renoncer à la condition relative au contingentement minimum, à savoir détenir au moins 95% du capital-actions de Fastweb. Le 19 novembre 2010, Swisscom versera à chaque actionnaire ayant accepté l'offre EUR 18 par titre. Le montant total s'élèvera à EUR 183 millions. Swisscom, toujours par l'intermédiaire de sa filiale Swisscom Italia, procédera par ailleurs au retrait des actions Fastweb de la Bourse. Les actionnaires qui n'ont pas encore cédé leurs titres ont le droit de les vendre pendant la période d'option de vente. La procédure détaillée sera définie par la Consob, l'autorité de régulation de la Bourse italienne, et Borsa Italiana, la société de gestion du marché.

L'offre publique d'achat amicale a débuté le 11 octobre 2010 et s'est achevée le 12 novembre 2010. Banca IMI S.p.A., l'intermédiaire chargé de coordonner l'exécution de l'offre, indique que selon le résultat provisoire 10.152.105 titres Fastweb (soit 12,769% du capital-actions de Fastweb) ont été apportés à l'offre. Pendant la période d'acceptation de l'offre, Swisscom n'a acquis aucune action Fastweb, ni directement ni indirectement.

Swisscom annonce que, même si la condition relative à la détention d'un pourcentage minimum (mentionnée à la section A.1 (a) du prospectus de l'offre) – c'est-à-dire au moins 95% du capital-actions de Fastweb – n'a pas été remplie, le résultat de l'offre publique d'achat est incontestablement un succès. Par conséquent, Swisscom a décidé de renoncer à la condition relative à la concrétisation de l'offre mentionnée à la Section A.1 (a) du prospectus de l'offre et, partant, acquerra toutes les actions apportées à l'offre. La condition relative à la concrétisation de l'offre mentionnée à la Section A.1 (b) du prospectus a en outre été remplie, étant donné qu'aucun événement significatif pouvant modifier la situation du marché et avoir un impact sur Fastweb n'est survenu.

A l'issue de l'offre publique d'achat, la procédure de retrait des actions Fastweb de la Bourse sera engagée. A cet effet, les actionnaires restants de Fastweb auront le droit de vendre leurs titres pendant une période d'option de vente. Les modalités observées par Swisscom lors de cette période d'option de vente seront communiquées dès que la procédure aura été définie par la Consob, l'autorité de régulation de la Bourse italienne, et Borsa Italiana, la société de gestion du marché.

Le 19 novembre 2010, lorsque la pleine propriété des actions sera transférée à Swisscom, les actionnaires ayant accepté l'offre recevront EUR 18 en numéraire pour chaque titre cédé. Le jour du règlement, Swisscom versera un total de EUR 183 millions. Swisscom financera le montant de l'acquisition avec ses propres fonds ou par l'intermédiaire d'une ligne de crédit existante. Indépendamment de cette opération, Swisscom sera en mesure de distribuer en 2011 un dividende au moins égal à celui de l'exercice précédent. Swisscom gardera également les réserves financières nécessaires pour d'éventuelles opérations ultérieures.

A travers le rachat des parts minoritaires, l'intention de Swisscom est d'acquérir l'intégralité de Fastweb et de retirer la société de la Bourse de Milan. Etant donné le dynamisme du marché en Italie, la reprise totale de Fastweb garantit à Swisscom une plus grande souplesse opérationnelle et



swisscom

Communiqué de presse

stratégique. L'offre aux actionnaires de Fastweb restants n'aura aucune répercussion sur l'identité de l'entreprise, qui restera italienne. Fastweb est bien positionnée par rapport aux autres opérateurs et continuera d'investir fortement dans l'infrastructure du réseau italien.

Berne, le 12 novembre 2010 / 21:30